Enchères au canal Saint-Martin

Description

Tous les quinze ans, Paris nous régale de ce grand spectacle gratuit. L'eau s'éclipse discrètement, la vase fait son grand retour sur scène, et le fond nous livre enfin le portrait le plus fidèle, le plus cru et le plus sans filtre de la capitale.

Un vrai cabinet de curiosités urbain : des Vélib' transformés en fossiles contemporains, des trottinettes électriques en position fœtale, des scooters qui ont préféré finir en épave plutôt que de payer la vignette, des poussettes abandonnées comme dans un drame familial, des panneaux de signalisation, des caddies de supermarché, des chaises de terrasse… Et, bien sûr, un coffre-fort. Toujours un coffre-fort.

En vérité, le canal Saint-Martin n'est pas un canal. C'est le plus grand vide-greniers gratuit, sauvage et nocturne de France. Le Bon Coin des objets balancés à 4 heures du matin avec un petit soupir.

Et pendant que les Parisiens, gobelets de café à la main, philosophent devant cette archéologie sous-marine *: « Franchement, c'est hyper poétique ce que ça dit sur notre époque »,* une question finit par émerger.

Mais bordel… pourquoi on n'organiserait pas une immense vente aux enchères de cette décharge ? Avec du storytelling, un vide-greniers nocturne, un concept, hein?

Et comme tout bon concept parisien, il suffirait de le vendre très cher pour que ça devienne du patrimoine, selon l'idée, simple, mais immédiatement condamnée, d'une vente aux enchères gigantesque, ridicule, inutile, donc indispensable.

Imagine.

Un commissaire-priseur en roue libre qui s'égosille, un public qui hurle et des enchères qui montent. Un Américain achète une chaise à 900 euros parce que « it tells a story ». Un Parisien rachète son propre Vélib' sans le reconnaître. Quelqu'un ouvre le coffre-fort et y trouve une note : *« À traiter ultérieurement».*

La vente serait un succès total. Donc impossible. Car, à ce moment précis, un fonctionnaire ressent un frisson de procédure et prononce la phrase magique : *“ Il faudrait cadrer”.*

Et là, tout s’écroule et meurt. On lance une étude d’impact, on ajoute un comité d’éthique pour savoir si sortir un objet de l’eau constitue une sortie d’objet. On missionne un cabinet pour évaluer la capacité émotionnelle d’un scooter à être vendu en public. On organise une concertation citoyenne à 14 heures un mardi, sans chaise, sans micro, mais avec un compte rendu de 112 pages, on crée une commission, une sous-commission, une cellule de coordination, un groupe de réflexion et un groupe chargé de réfléchir à la coordination. Et au bout de 18 mois, 240 mails, 9 réunions inutiles et 3 sandwiches triangulaires, la décision tombe :*« Le projet, dans sa forme actuelle, ne peut pas être réalisé. ».* Traduction : “*surtout, ne changeons rien”*. Alors on jette tout, comme on jette toujours les bonnes idées.

C’est ça, le vrai génie français, prendre quelque chose de simple, le compliquer, le ralentir, le sécuriser, puis finalement aboutir à un empêchement pour le supprimer.

Le problème n’est pas seulement le canal Saint-Martin.

C’est devenu une méthode de gouvernement.

Il suffit de regarder autour de nous. Construire deux réacteurs nucléaires prend désormais vingt ans. Ouvrir une ligne ferroviaire relève du parcours du combattant. Implanter une usine exige des années d’autorisations. Bâtir quelques centaines de logements suppose davantage de recours que de grues.

La France ne souffre pas d’une pénurie d’idées. Elle souffre d’une inflation de procédures.

Le pays qui a inventé le Concorde, qui a bâti le TGV, le nucléaire civil, le viaduc de Millau, le tunnel sous la Manche ou la fusée Ariane est devenu celui qui met plus de temps à remplir les formulaires qu’à couler le béton.

Notre véritable industrie nationale n’est plus l’automobile, l’aéronautique ou le luxe.

C’est la procédure.

Finalement, le canal sera rempli quelques jours plus tard, tandis que la vase administrative continuera de monter.

Et tant qu’on préférera les procédures aux décisions, on continuera de vider les canaux… pendant que le pays se vide de ses projets.

Séraphine

Categorie

1. Politique

date créée
9 juillet 2026